



EXTRAIT
Du registre des décisions du bureau de la Communauté

DB 2021-108 : MODIFICATION DES HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE CHALABRE

Le 16 décembre 2021, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 15 décembre 2021, s'est réuni à l'Espace Alibert à Espéraza.

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Alfred VISMARA et Bernard VAQUIE.

EXCUSES : Jacques GALY, Jacques MAMET, Christian SOULA et Mohammed EL HABCHI

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Chalabre sont actuellement les suivants :

Les mardis, mercredis et vendredis de 13H30 à 16H30

Et les samedis de 9H à 12H

En raison de la fréquentation croissante de la déchetterie de Chalabre et de la disponibilité d'un personnel pour répondre à ce besoin, il est proposé d'élargir la plage d'ouverture afin d'améliorer le service rendu à la population.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de modifier les horaires d'ouverture de la déchetterie de Chalabre à compter du 1^{er} février 2022 comme suit :

- **Mardi : 13H – 16H30**
- **Mercredi, jeudi et vendredi : 9H30 – 12H30, 13H – 16H30**
- **Samedi : 9H30 – 12H30**

Ainsi délibéré à Quillan, le 16 décembre 2021

Transmis au représentant de l'Etat, le
24.12.2021
Le Président certifie qu'un extrait de la
présente délibération a été affiché
conformément à la loi, le 24.12.2021



Pour extrait conforme